

S'agissant de la tarification au plat sur les restaurants de Diderot, de Daumesnil et de Reuilly, **Solidaires Finances** ne cesse de réclamer un bilan sur l'expérimentation, lequel n'a toujours pas été présenté ni au CNAS, ni en AG de l'AGRAF. **Solidaires Finances** exige l'arrêt de cette tarification qui n'a pas prouvé son caractère social.

Pour notre fédération, l'AGRAF doit continuer d'offrir aux agents et agentes du ministère une prestation de qualité à des tarifs compatibles avec leurs revenus, en ayant à l'égard de ses personnels toute la considération et la reconnaissance qu'ils méritent.

Les représentantes de Solidaires Finances

Madga BIGAUD

Christine BORG

Agnès BRAUNSHAUSEN

Violette MUSSAT

Véronique PERDRIJAT



En direct des associations

AGRAF

Bulletin / Juin 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2024

Déclaration
Solidaires Finances

Malgré nos doutes maintes fois exprimés au fil des réunions préparatoires à sa création depuis 2019, la Fédération d'Action Sociale Finances a vu le jour lors de son assemblée générale constitutive du 23 mai dernier, étape officielle de sa mise en place.

La fédération a pour but affiché de développer l'action sociale ministérielle et de placer ses bénéficiaires au centre de son action ; **Solidaires Finances** en attendra des preuves concrètes au niveau de chacune des associations ALPAF, AGRAF et EPAF qu'elle encadre. Encore plus dans le contexte actuel où la recherche d'attractivité de la Fonction publique est affichée.

Malgré tout, **Solidaires Finances** n'est toujours pas convaincue de l'utilité de cette fédération et continue de craindre pour le futur des prestations d'action sociale ministérielle, pour le devenir des opérateurs ALPAF, AGRAF et EPAF et de leurs personnels.

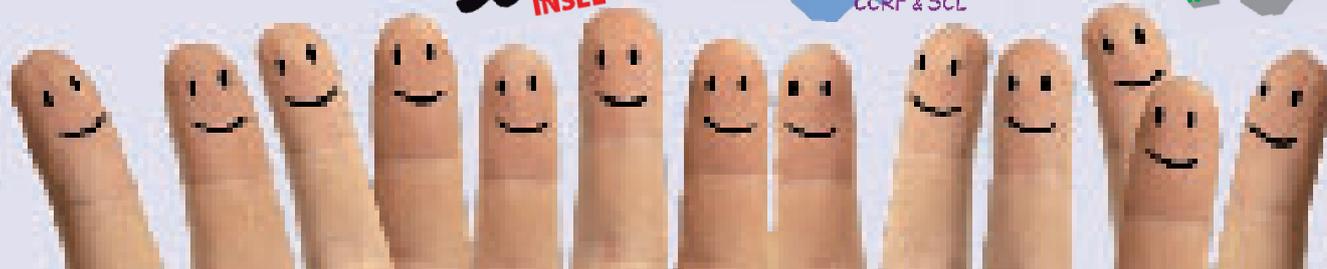
Ainsi, **Solidaires Finances** a rappelé et réaffirmé son attachement au fonctionnement d'ALPAF, AGRAF et EPAF, ainsi qu'à leur indépendance. Nous continuerons de défendre les droits des agentes et agents du ministère en matière d'action sociale au travers de ces trois associations, ainsi que ceux des personnels de celles-ci.

Sur la convention d'objectifs, de moyens et de performance (COMP), **Solidaires Finances** a noté avec satisfaction la prise en compte des personnels retraités. Bien que cela ne résolve pas le problème récurrent de la communication envers eux, il était essentiel qu'ils et elles soient bien présents et présentes. Cette convention présentée lors de la création de la Fédération d'Action Sociale n'est qu'une convention de transition pour la fin de l'année 2024, **Solidaires Finances** attend donc la convention pluriannuelle du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Sur l'assemblée générale extraordinaire convoquée aujourd'hui pour voter le changement de nom et de statuts d'AGRAF, **Solidaires Finances** rappelle son opposition à la suppression des statuts de la représentation des organisations syndicales au sein du conseil de surveillance, la représentativité syndicale n'étant plus présente que par le biais du vice-président ou de la vice-présidente. Une seule personne pour représenter l'ensemble des différentes organisations syndicales dans l'instance qui contrôle l'utilisation des subventions !

En conséquence, **Solidaires Finances** votera contre les nouveaux statuts proposés lors de cette assemblée.





En direct des associations

Bulletin / Juin 2024

AGRAF

Compte-rendu

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2024

Le mardi 25 juin 2024 se sont tenues les assemblées générales, ordinaire et extraordinaire, de l'AGRAF.

Suite à l'assemblée constitutive de la Fédération d'Action Sociale Finances qui s'est tenue le 23 mai 2024, les statuts de l'AGRAF ont été modifiés.

Solidaires Finances prend note des modifications tout en s'opposant à cette délibération.

En effet, **Solidaires Finances** n'est pas convaincue de l'utilité de cette fédération et craint pour l'avenir de l'action sociale ministérielle en matière de restauration collective.

Points abordés

- ✓ **Augmentation de la fréquentation** à 1 607 600 repas pour l'année 2023 malgré la fermeture des restaurants de Londres en début d'année et de Banque définitivement en novembre.
- ✓ **Réouverture de Saint-Sulpice en octobre avec beaucoup de succès.** Un contrat de 3 ans a été signé avec un chef étoilé qui, après avoir formé les équipes du site de Saint-Sulpice, va former l'ensemble des équipes de tous les sites.
- ✓ **Le coût denrées par repas, très important, est en augmentation** de 32 centimes, due à l'inflation de 8 % sur l'année.

- ✓ **Devant notre interrogation sur le recours systématique à des intérimaires à la place de CDD**, il nous a été répondu que c'était fini pour 2024 (et que ça aurait dû être arrêté mi 2023).
- ✓ **Suite à la loi Climat et Résilience de 2021**, l'AGRAF est tenue de fournir de la viande et du poisson labellisés.
- ✓ **S'agissant du budget**, le résultat déficitaire est dû pour la majeure partie à l'augmentation du prix des denrées et au recours aux intérimaires.

Perspectives pour 2024

Travaux immobiliers

- ✓ **Notre Dame des Victoires** : faisabilité d'un restaurant en liaison froide (repas apportés de Réaumur) mais la DRFiP 75 trouve le coût trop élevé.
- ✓ **Paganini** : les travaux devraient commencer le 19 décembre pour un montant de 350 000 € mais il reste à trouver le financement (entre la DGFIP, le secrétariat général et l'AGRAF). Une réunion est prévue le mercredi 26 juin entre les trois parties. Les travaux devraient durer une quinzaine de jours pour organiser la chaîne de distribution et implanter une 2^e caisse afin d'accueillir la forte augmentation prévue des usagers et usagers.
- ✓ **Londres** : l'antenne immobilière avait évalué les travaux à 250 000 € pour remettre aux normes le restaurant Londres et pouvoir le rouvrir. La DRFiP 75 a voulu diligenter un bureau d'étude qui évalue quant à lui les travaux à 2,5 M € (mais en livrant un restaurant entièrement neuf). La décision n'est pas encore arrêtée.
- ✓ **Chevaleret sera fermé en 2025** pour gros travaux d'un montant annoncé à 3 000 000 €.
Il est à prévoir que les rationnaires se reporteront sur le restaurant de Sully afin d'éviter la tarification au plat imposée dans les trois autres restaurants de Bercy.

JOP

- ✓ **Les livraisons des denrées** sur les établissements situés dans le périmètre des JOP seront avancées afin de pouvoir fonctionner.
- ✓ **Malgré les demandes répétées de l'AGRAF**, pas de réponse au questionnaire sur la présence des agentes et agents sur les sites. L'AGRAF craint d'avoir une perte de trésorerie due au manque de communication des différentes directions du ministère.
- ✓ **En ce qui concerne Notre Dame des Victoires**, l'AGRAF propose plusieurs solutions de restauration possibles mais attend la réponse de la DRFiP.
- ✓ **Concernant la tarification au plat sur les restaurants de Bercy**, nous continuons à réclamer la suppression de cette expérimentation qui n'a que trop duré et dont nous n'avons jamais obtenu les résultats malgré nos demandes à chaque réunion avec l'AGRAF.